

**Assemblée nationale**  
**XV<sup>e</sup> législature**  
**Session ordinaire de 2017-2018**

**Extrait du Compte rendu par MCA Patrimoine et  
MonLogementNeuf.com**

**Deuxième séance du vendredi 17 novembre 2017**

**SOMMAIRE**

Présidence de Mme Annie Genevard

**1. Projet de loi de finances pour 2018**

[SECONDE PARTIE \(SUITE\)](#)

[Articles non rattachés \(suite\)](#)

[Article 38](#)

M. Éric Alauzet

M. Jean-René Cazeneuve

Amendement n° 1651

M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances

M. Joël Giraud, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Amendement n° 1715

[Article 39](#)

M. Ian Boucard

Mme Emmanuelle Ménard

M. François Pupponi

Mme Véronique Louwagie

Mme Valérie Lacroute

M. Thibault Bazin

M. Joël Giraud, rapporteur général

M. Gilles Carrez

M. Bastien Lachaud

Amendements n°s 1305 , 1652 , 1553 , 1487 , 283 , 1700 , 1486 , 757 , 1807 , 1078 , 741 , 739 , 804 , 826 , 1343 , 1666 , 1042 , 1345 , 1346, 1347, 1349 , 46 , 471 , 1044 , 1043 , 1554, 1555 , 1462 , 1814, 1815 , 1728 , 1699 , 965 , 1167 , 1556 , 1719 , 1804 , 1720 , 1759 , 1701 , 1897, 1908 , 1917 (sous-amendement)

M. Éric Woerth, président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Amendement n° 1908

[Suspension et reprise de la séance](#)

Mme la présidente

[Suspension et reprise de la séance](#)

Amendements n°s 1936 (sous-amendement) , 1932 rectifié (sous-amendement) ,

1934 (sous-amendement) , 1933 (sous-amendement) , 1938 (sous-amendement) , 1941 (sous-amendement) , 1731 , 1488 , 1489 , 1756 , 1627

#### Après l'article 39

Amendements n<sup>os</sup> 1535 , 1706 , 1760 , 1495 , 1162 , 1761 , 690 , 526

#### Suspension et reprise de la séance

Amendements n<sup>os</sup> 1530 , 683 , 1705 , 1263 , 515 , 1490 , 1921 (sous-amendement) , 1924 (sous-amendement) , 1900 (sous-amendement) , 1902 (sous-amendement) , 1925 (sous-amendement) , 1616 , 1617 , 866 rectifié , 1824 rectifié , 1618 , 1619 , 1521 , 812 , 1819 , 1614 , 1610 , 1927 , 1823 , 814 , 1860 , 1491 , 843 , 844 , 842 , 1492 , 1726 , 1920 rectifié , 1922 rectifié , 1923 (sous-amendements) , 1603 , 1847 , 1755 , 1818 , 1522 , 1551 , 817 , 959 rectifié , 1525 , 1360 , 1915 (sous-amendement) , 1696 , 1695 , 1166 , 1557 , 1493 , 1899 (sous-amendement) , 960 , 1813 , 1708 , 1707

#### **2. Ordre du jour de la prochaine séance**

## **PRÉSIDENCE DE MME ANNIE GENEVARD**

### **VICE-PRÉSIDENTE**

**Mme la présidente.** La séance est ouverte.

(*La séance est ouverte à quinze heures.*)

**1**

## **Projet de loi de finances pour 2018**

#### Après l'article 39

**Mme la présidente.** Je suis saisie de plusieurs amendements, n<sup>os</sup> 1696, 1695, 1166, 1557 et 1493, lequel fait l'objet d'un sous-amendement, pouvant être soumis à une discussion commune.

Les amendements n<sup>os</sup> 1166 et 1557 sont identiques.

La parole est à Mme Sarah El Haïry, pour soutenir l'amendement n<sup>o</sup> 1696.

**Mme Sarah El Haïry.** Pour gagner du temps et donner de la fluidité à nos débats, je présenterai en même temps le n<sup>o</sup> 1695, madame la présidente.

Ces deux amendements concernent le dispositif Censi-Bouvard, qui arrive à échéance le 31 décembre 2017. Réservé aux personnes physiques, loueurs en meublé non professionnels, il permet de disposer de logements étudiants, résidences pour personnes âgées ou résidences de tourisme dans nos villes et villages.

Ces deux amendements visent principalement à proroger le dispositif pour quatre ans, mais au taux réduit de 8 %, illustrant notre engagement dans la réduction du déficit, afin d'atteindre l'objectif du Président de la République de 50 000 logements étudiants je crois. Ils sont fondés sur un équilibre entre la relance économique, la justice sociale et l'équilibre budgétaire auquel nous sommes fortement attachés.

**Mme la présidente.** La parole est à M. Philippe Dunoyer, pour soutenir l'amendement n<sup>o</sup> 1166.

**M. Philippe Dunoyer.** Défendu.

**Mme la présidente.** La parole est à M. François Pupponi, pour soutenir l'amendement identique n<sup>o</sup> 1557.

**M. François Pupponi.** Le dispositif permet de continuer à financer des résidences étudiantes et pour personnes âgées, madame la présidente.

**Mme la présidente.** L'amendement n° 1493 de la commission des finances fait l'objet d'un sous-amendement n° 1899.

Monsieur le rapporteur général, vous avez la parole pour soutenir l'amendement de la commission.

**M. Joël Giraud, rapporteur général.** Vous le savez, le projet de loi de finances pour 2017 a recentré le dispositif Censi-Bouvard sur les résidences pour étudiants, ainsi que sur les résidences pour personnes âgées ou handicapées, et prolongé d'une année la réduction d'impôt afférente, qui arrivait à son terme au 31 décembre 2016. Je vous propose ici de la prolonger à nouveau d'un an.

**Mme la présidente.** Pouvez-vous présenter dans la foulée votre sous-amendement n° 1899 ?

**M. Joël Giraud, rapporteur général.** Il est issu d'une discussion en commission avec Charles de Courson, qui souhaitait que le nouveau dispositif fasse l'objet d'une évaluation. Je demande donc au Gouvernement un rapport permettant d'établir un véritable bilan de la mesure à l'issue de cette année de prolongation.

**Mme la présidente.** Quel est l'avis de la commission sur l'ensemble des amendements soumis à une discussion commune ?

**M. Joël Giraud, rapporteur général.** Je demande le retrait des amendements n°s 1696, 1695, 1166 et 1557 au profit de l'amendement n° 1493 sous-amendé. À défaut, j'émettrai un avis défavorable.

**Mme la présidente.** Quel est l'avis du Gouvernement ?

**M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État.** Même avis sur les différents amendements. Le Gouvernement est favorable à l'amendement n° 1493 sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 1899, et il lève le gage.

(Les amendements n°s 1696, 1695 et 1166 sont retirés.)

**Mme la présidente.** L'amendement n° 1557 est-il également retiré ?

**Mme Valérie Rabault.** Non, il est maintenu.

(L'amendement n° 1557 n'est pas adopté.)

(Le sous-amendement n° 1899 est adopté.)

(L'amendement n° 1493, sous-amendé, modifié par la suppression du gage, est adopté.)

2

## Ordre du jour de la prochaine séance

**Mme la présidente.** Prochaine séance, ce soir, à vingt et une heures trente :

Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2018 : suite de l'examen des articles non rattachés.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures.)

*La Directrice du service du compte rendu de la séance*

*de l'Assemblée nationale*

*Catherine Joly*